

Partenaire du Plan d'action

MONTRÉAL PHYSIQUEMENT ACTIVE

#MTLPhysActive

Orientations et priorités d'action

Plan d'action
régional

Novembre 2014

Montréal 



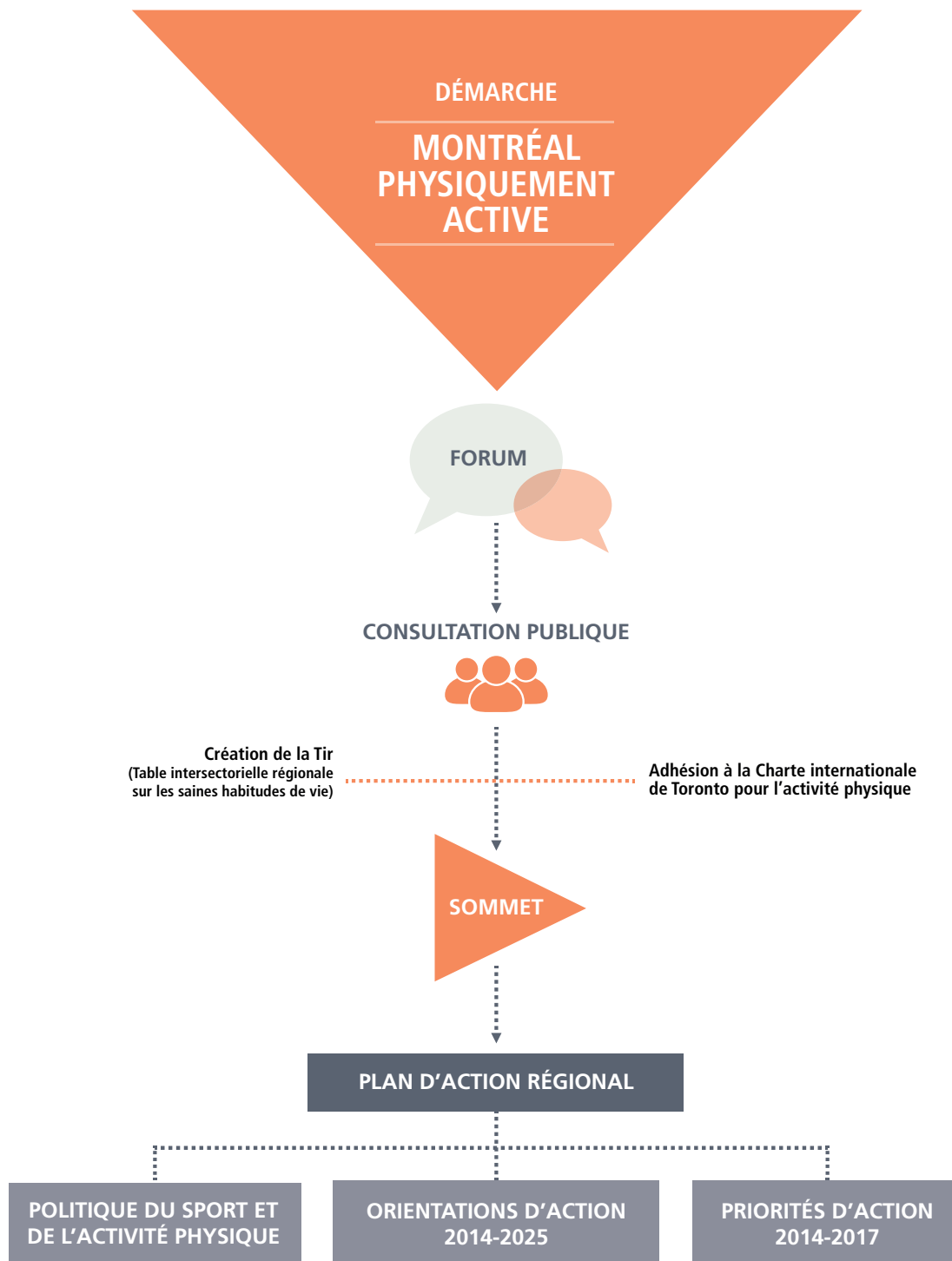
Partenaire du Plan d'action

**MONTRÉAL
PHYSIQUEMENT
ACTIVE**

#MTLPhysActive

Orientations et priorités d'action

Plan d'action
régional



La démarche menant au Plan d'action régional 2014-2025

PRINTEMPS 2012

La Ville de Montréal organise un forum Montréal physiquement active, avec la collaboration de plusieurs partenaires.

AUTOMNE 2012 ET HIVER 2013

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal mène une large consultation publique sur le thème *Montréal physiquement active*. La consultation suscite un vif intérêt : plus de 280 personnes y assistent et 80 mémoires sont déposés, regroupant plus de 1 000 suggestions pour inciter à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. Le rapport final, qui contient 13 recommandations, est adopté à l'unanimité par la Commission, puis déposé au comité exécutif et au conseil municipal de la Ville de Montréal à l'été 2013.

AUTOMNE 2013

La démarche Montréal physiquement active s'élargit à tous les partenaires de l'île de Montréal grâce à l'intérêt formulé par plusieurs acteurs et à l'opportunité offerte par la création de la Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie (TIR – île de Montréal). Ce nouvel organisme, formé de nombreux partenaires, est dorénavant chargé de coordonner, pour toute l'île de Montréal, le déploiement de deux initiatives de mobilisation majeure en émergence : *Montréal physiquement active* et le *Système alimentaire montréalais*.

HIVER 2014

Les 19 conseils d'arrondissement et le conseil municipal de Montréal adhèrent à la *Charte de Toronto pour l'activité physique*, faisant ainsi suite à l'une des recommandations de la Commission. Les villes liées de l'agglomération sont aussi invitées à y souscrire et les Villes de Beaconsfield et de Hampstead sont les premières à y adhérer, à l'été 2014. L'adhésion à cette charte internationale est importante, car plusieurs des orientations d'action du Plan d'action régional Montréal physiquement active découlent de ce texte.

PRINTEMPS 2014

Quelque 300 personnes participent au *Sommet Montréal physiquement active*, dont l'organisation est coordonnée par la TIR – île de Montréal. Un projet de politique, rédigé à la lumière des résultats de la consultation publique de l'année précédente, est soumis aux participants. Des orientations d'action, issues des mémoires déposés à la consultation publique et bonifiées par quatre groupes de travail formés de partenaires, sont aussi remises pour commentaires. La rencontre a notamment pour objectif d'influencer le *Plan d'action régional Montréal physiquement active*. Pari gagné : le présent document a effectivement été modifié en fonction des actes du Sommet.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- Réduire les inégalités sociales liées à la santé selon les principes du développement durable et de l'accessibilité universelle;
- Rendre l'activité physique attrayante pour tous;
- Engager les citoyens et la communauté locale;
- Assurer une cohésion régionale;
- Travailler en partenariat et soutenir les acteurs de la société civile;
- Favoriser la connaissance, partager l'expertise et faire connaître les initiatives inspirantes et probantes.

ORIENTATIONS D'ACTION 2014-2025

AXE 1

UN AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. Conjuguer les efforts des divers partenaires de manière concertée, en activité physique et sport, dans les interventions et l'élaboration des projets urbains.
2. Encourager une approche globale intégrée en matière de développement urbain.
3. Intégrer les principes du design actif dans les interventions d'aménagement et dans les projets urbains.
4. Favoriser l'accès à la connaissance en design actif en matière d'aménagement et d'urbanisme.
5. Assurer un suivi et une évaluation des interventions sur le cadre bâti et les projets urbains en lien avec les critères de design actif.
6. Se réappropriier la rue en adaptant les règlements, les mesures de sécurité et d'apaisement de la circulation.
7. Adapter les pôles intermodaux des transports collectifs pour les rendre plus accueillants et sécuritaires pour le transport actif.
8. Implanter des environnements favorables à une vocation récréative des ruelles vertes et blanches.

AXE 2

L'ACCESSIBILITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET DU PLEIN AIR URBAIN

1. Adapter les programmes en activité physique pour animer davantage les grands parcs et les parcs locaux en toute saison.
2. Intensifier les actions par lesquelles les parcs, les places publiques et les berges sont aménagés en destinations privilégiées pour l'activité physique.
3. Favoriser la connectivité du réseau viaire en reliant les espaces verts, les pistes cyclables et les corridors piétonniers aux plateaux sportifs et aux berges.
4. Aménager le territoire pour accommoder davantage la mobilité active (marche, vélo, déplacement actif avec des objets roulants utilisant la force motrice).
5. Intégrer les besoins des piétons et cyclistes, dans la planification et la réalisation de nouveaux aménagements, les travaux de réfection routière et l'offre de services.
6. Accorder une priorité à l'entretien et au déneigement des réseaux piétonniers et de certaines pistes cyclables durant la saison hivernale.
7. Concevoir des messages communs en faveur du déplacement actif afin de viser des actions ayant des impacts durables sur le territoire.
8. Favoriser le travail concerté des partenaires dans l'élaboration et la mise en place d'environnements favorables au déplacement actif.

AXE 3

LA VALORISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DE SES ÉVÉNEMENTS

1. Poursuivre l'implantation des plans directeurs des espaces, équipements récréatifs et sportifs afin de favoriser un accès équitable à la population.
2. Revoir le plan local d'intervention concerté, en sport et événements, pour mettre en valeur et appuyer les environnements favorables inspirants.
3. Soutenir les initiatives en sport régional, pour reconnaître des pôles locaux et permettre l'accès de la population à une grande diversité de sports pour tous.
4. Assurer la présence et la visibilité des ensembles sportifs d'envergure (pôles) de l'île de Montréal.
5. Reconnaître et soutenir les quatre niveaux de la pratique sportive : l'initiation à la pratique du sport, le sport récréatif, le sport compétitif, le sport de haut niveau.
6. Favoriser la tenue d'événements sportifs mobilisateurs et rassembleurs de diverses envergures.
7. Poursuivre l'élaboration d'un positionnement stratégique de l'île de Montréal en matière d'événements sportifs majeurs.
8. Favoriser l'organisation d'activités familiales comme type privilégié d'activités d'initiation à la pratique sportive.
9. Reconnaître l'école comme lieu fondamental d'intervention, avec la collaboration des divers milieux pour développer l'intérêt des jeunes à diverses disciplines.
10. Optimiser l'utilisation des plateaux sportifs et une offre de services pour tous par des ententes locales entre les différents partenaires.
11. Reconnaître et valoriser les exploits et les réalisations des athlètes et personnalités physiquement actives inspirantes de la communauté montréalaise.

AXE 4

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION D'UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

1. Prioriser des mesures conjointes pour joindre l'ensemble de la population et en particulier les jeunes, les filles, les adolescents, les personnes âgées, les personnes ayant une limitation fonctionnelle et les communautés culturelles.
2. Implanter des mesures pour accroître l'accessibilité économique et améliorer la qualité de vie dans les zones de défavorisation.
3. Organiser des événements permettant la découverte des installations sportives et l'initiation à différentes activités physiques et sportives.
4. Assurer une cohérence et un arrimage dans la promotion et les interventions entre le *Plan d'action régional des partenaires Montréal physiquement active* et le *Plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise*.
5. Promouvoir l'utilisation des modes de transport collectif pour ses bienfaits sur la santé et encourager la complémentarité entre ces modes et ceux du transport actif.
6. Favoriser l'acquisition des habiletés physiques de base dès le jeune âge en misant sur le plaisir.

PRIORITÉS D'ACTION 2014-2017

AXE 1

UN AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. Illustrer les meilleures pratiques des partenaires en matière de design actif au moyen d'outils appropriés et mettre en place des mécanismes de sensibilisation, de diffusion et de formation relatifs au design actif.
2. Dans les quartiers, développer des parcours qui assurent une accessibilité physique, en peu de temps, aux équipements collectifs de proximité et les agrémenter de points d'intérêts ludiques qui font bouger les gens.

AXE 2

L'ACCESSIBILITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET DU PLEIN AIR URBAIN

1. Amener les partenaires de Montréal physiquement active à s'engager dans la réalisation d'actions concrètes et constructives en transport actif pour un meilleur partage de la rue.
2. Amener les partenaires de Montréal physiquement active à s'engager dans la réalisation d'actions concrètes et constructives pour le plein air en termes d'équipements et d'aménagement.
3. Développer et implanter des initiatives d'éducation, de formation et de promotion adaptées à des clientèles cibles pour favoriser le transport actif et la pratique du plein air.

AXE 3

LA VALORISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DE SES ÉVÉNEMENTS

1. Amener l'école, la famille et la communauté à réaliser des initiatives communes pour favoriser la pratique sportive et des activités physiques pour tous, tout au long de la vie.
2. Réaliser, de manière concertée, des événements rassembleurs ou activités mobilisatrices en sport et activité physique sur l'île de Montréal.
3. Mettre en valeur et promouvoir, par le biais de différents outils de diffusion concertés, la quantité et la diversité des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui se déroulent sur l'île en activité physique et sport.

AXE 4

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION D'UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

1. Élaborer une planification stratégique commune de promotion de l'activité physique et de la saine alimentation réunissant tous les acteurs concernés, en transmettant au grand public, des messages clairs et cohérents.
2. Collaborer avec Veille action afin de mettre sur pied un outil de veille Montréal physiquement active pour favoriser le partage des connaissances et des pratiques gagnantes et inspirantes en matière de mode de vie physiquement actif.